



## L'accompagnement des familles à domicile en danger !

Les 4 fédérations associatives d'aide à domicile (Adessadomicile, ADMR, FNAAFP/CSF et UNA) et l'Uniopss ont décidé d'interpeler la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, sur l'avenir de l'aide à domicile aux familles financée par la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales).

Nous refusons que les 1 100 services et les 70 000 familles que nous accompagnons soient les « sacrifiés » de l'action sociale de la CNAF.

Les derniers arbitrages de la Convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la CNAF de 2018 à 2022 sont en cours.

Selon les informations que nous avons obtenues, une réduction de 10 millions d'euros des financements de la CNAF pour notre secteur serait envisagée, tandis que tous les autres secteurs bénéficieraient d'un maintien ou d'une augmentation des enveloppes.

Pourquoi l'aide à domicile serait seule concernée par une baisse de dotations ?

Malgré nos alertes répétées depuis le mois de mai, aucune réponse claire ne nous a été apportée.

Les 4 fédérations d'aide à domicile et l'UNIOPSS demandent donc à la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, d'intervenir en notre faveur et de défendre notre demande d'obtenir une hausse de 2 % des dotations de la CNAF pour l'aide à domicile des familles.